

## SUR LA NAISSANCE DE VOLTAIRE

S'il est un personnage sur lequel j'ai préféré demeurer discret, alors qu'il est une célébrité universelle, c'est Voltaire, pour la raison d'une contestation de sa date de naissance.

Nous devons à une autorité de la Sorbonne, spécialiste de Voltaire, René Pomeau, d'avoir débattu cette question dans son ouvrage : D'AROUET A VOLTAIRE (Voltaire Fondations, Taylor Institution, 1988). Je ne puis mieux faire que de reproduire ici les passages significatifs de cet auteur levant les énigmes de sa naissance.

*« Officiellement, François-Marie Arouet, baptisé le 22 novembre 1694 à l'église de Saint-André-des-Arts, est né le jour précédent ; c'est ce que mentionnait le registre paroissial aujourd'hui disparu. Mais Voltaire a plusieurs fois affirmé qu'il était né en réalité le 20 février 1694. Il vaut la peine de lire les textes où apparaît cette assertion.*

*La plus ancienne notion biographique le concernant remonte à 1750. Elle fut rédigée par son disciple et ami Baculard d'Arnaud, pour figurer en tête d'une édition de ses Œuvres que devaient publier les libraires de Rouen. Elle lui fut soumise. Il en changea ou retrancha plusieurs passages. Mais il laissa sans changement ceci : « François-Marie de Voltaire (...) naquit le 20 février 1694 » ...*

*Le 20 février 1765, écrivant à Damilaville sur diverses affaires de la campagne contre l'Infâme, il termine ainsi : « Je me recommande à vos saintes prières. J'entre aujourd'hui dans ma soixante et douzième année, car je suis né en 1694, le 20 février et non le 20 novembre comme le disent les commentateurs mal instruits. Me persécuterait-on encore dans ce monde à mon âge ?*

*Quelques jours plus tard, le 27 février, dans une lettre à son ami le maréchal duc de Richelieu, il vient à dire qu'il a renoncé à donner à Ferney des représentations théâtrales. Il explique sa décision en ces termes : « A l'égard du tripot, il est vrai que j'ai demandé mon congé, attendu que je suis entré dans ma soixante et douzième année, en dépit de mes estampes, qui par un mensonge imprimé, me font naître le 20 novembre quand je suis né le 20 février. »*

*(...)*

*Le 1<sup>er</sup> janvier 1777, s'adressant à un autre intime, le comte d'Argental, Voltaire peste encore contre la date officielle de sa naissance : « Quand il serait vrai, selon un maudit extrait, que je fusse né en 1694 au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je suis dans ma quatre-vingt troisième année. »*

*(...)*

*Dictant en 1776 une biographie de lui-même à la troisième personne, il fait écrire ceci par son secrétaire Wagnière : « Les uns font naître François de Voltaire le 20 février 1694, les autres, le 20 novembre de la même année. Nous avons des médailles de lui qui portent ces deux dates ; il nous a dit plusieurs fois qu'à sa naissance on désespéra de sa vie, et qu'ayant été ondoyé, la cérémonie de son baptême fut différée de plusieurs mois. »*

*Cette version ajoute une précision explicative : né mourant le 20 février, il aurait été alors seulement ondoyé ; le baptême aurait eu lieu en novembre, quand il s'avéra que l'enfant décidément s'obstinait à vivre. Son biographe Duvernet en 1786 reprend la même version avec des détails plus développés : « Voltaire vint au monde au mois de février 1694. En naissant, il n'apporta qu'un faible souffle de vie. Quand on l'eut baptisé dans l'intérieur de la maison, on l'abandonna aux soins d'une nourrice qui, pendant plusieurs mois, descendait chaque matin chez la mère pour lui annoncer que l'enfant était à l'agonie. On fut longtemps sans espérance de le conserver .*

Outre qu'il serait né non pas à Paris, mais à Chatenay, village proche de la capitale. La même version sera donnée par Condorcet en 1789, dans l'édition de Kehl des *Œuvres complètes*. D'une Lune qui sort de la conjonction de Saturne en Capricorne, cette circonstance de naissance n'a rien qui surprenne, en tout cas.

A son propos, la seule fois que je sois sorti de ma réserve figure en quelques lignes dans L'Univers astrologique des quatre éléments, en l'ayant classé parmi les écrivains de la Terre :

« Paris, 21 novembre 1694 : axe oppositionnel Uranus-Gémeaux à conjonction Mercure-Mars Sagittaire, avec Lune et Saturne en Capricorne et Soleil-Scorpion. Terre-Feu : le sec Voltaire – jusqu'au desséché vieillard de Ferney – tout à son extraversion froide dont l'élixir est la dynamique de l'esprit, exercice d'une intelligence caustique à la pointe sèche. »

Avec les coordonnées de la date inexacte, on pouvait aussi aboutir à ce tempérament Nerveux caractérisé du philosophe qui finit ses jours squelettique, une position commune se présentant avec le duo luni-saturnien du Capricorne, outre que, cette fois, Saturne, qu'aspecte le Soleil, est au semi-carré de Mercure-Verseau au trigone d'Uranus-Gémeaux. Lequel aspect nous introduit au cœur du sceptique «esprit des lumières», modernisant son siècle en privilégiant la science au détriment de la religion, l'esprit même contre la foi, mais non sans l'accompagnement d'un humanitaire Soleil des Poissons en bain neptunien, inaugurant une défense publique des droits de l'homme, au service individuel de laquelle se consacre une forte conjonction Mars-Jupiter du Cancer.

Labaroche, 14 juillet 2009.